Amboise

la Ville et vous

N°49 Novembre - Décembre 2012

> Une aventure

en or!





Réfection de voirie

Page > 3



Le retour du Crinkly **Page > 10**



Sport Page > 11

Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amboisiens,

Chaque jour, élus et services de la Ville d'Amboise travaillent à vous rendre la vie plus facile et plus colorée. Car il est indispensable de

sortir la tête hors de la crise, de prendre le temps de se parler, d'apprécier aussi... Embellir la ville fait partie de nos missions et le maintien de notre 3ème fleur encourage nos efforts. En cette fin d'année, tout sera fait pour que la ville s'illumine et s'anime, qu'elle se pare de ses plus beaux atours. Pour que la vie soit plus douce, pour que notre cité soit attractive et continue à tirer son épingle économique du jeu...

Grâce aux efforts de tous, Amboise n'a sans doute jamais autant attiré de lumière sur elle que cette année : la presse nationale s'est plusieurs fois fait l'écho des animations proposées, des monuments, des nouvelles pratiques touristiques, de notre patrimoine naturel et culturel... et cela n'est pas le fruit du hasard. C'est évidemment un immense atout pour aujourd'hui et pour demain.

Pourtant, même s'il y a de réels motifs de satisfaction et d'optimisme, nous ne pouvons que rester inquiets quant à la situation de l'emploi qui continue de se dégrader. La fermeture annoncée de l'entreprise Bougard contribue évidemment à cette angoisse partagée. C'est aussi pour cela que la Ville d'Amboise poursuit ses efforts en matière d'emploi direct et de soutien à ceux qui en génèrent (notamment par un budget d'investissement qui continue à être très haut). Amboise s'engagera aussi dans les emplois d'avenir qui sont une partie de la réponse à la situation.

Dynamisme, animation, équipements publics de qualité, responsabilité dans les décisions, équilibre entre le nécessaire et le raisonnable : tout cela est au cœur de notre travail. Une approche que nous espérons voir prochainement partagée par l'intercommunalité... mais de tout cela j'aurai l'occasion de vous parler le vendredi 4 janvier à 18 heures au théâtre Beaumarchais lorsque je vous présenterai mes vœux pour 2013. J'espère vous y accueillir nombreux.

Enfin, et plus encore pendant les périodes de fêtes, ayons une pensée sincère pour ceux qui sont seuls, qui sont dans le dénuement, la solitude ou la maladie.

Christian Guyon

Pour Amboise.

Journal édité par la Ville d'Amboise Mairie d'Amboise - BP 247 - 37402 Amboise cedex Tél.: 02 47 23 47 23 - Fax: 02 47 23 19 80 Email: communication@ville-amboise.fr

Directeur de la publication: Christian Guyo

Rédaction : Sandrine Guet, Marine Surot, Hélène Vivier

Conception, réalisation : service communication Ville d'Amboise

Photos: Ville d'Amboise

Impression : Numéri' Scann 37 - imprimé sur papier PEFC - 02 47 37 53 54 Régie publicitaire : Sogepress - 02 47 20 40 00

Distribution : Mediapost - 02 47 75 39 73

Tirage: 6 650 exemplaires

WALDE LORE (A)





Une semaine Bleue

intergénérationnelle

Du 22 au 26 octobre, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Amboise a concocté un programme d'animations riches, variées et originales en direction des seniors. Pendant cette "semaine Bleue", les participants ont eu le choix entre des activités mêlant réflexion et mémoire à du divertissement et de l'échange.

Du slam pour les seniors ? Oui, mais avec les enfants de l'école Paul-Louis Courier! Ensemble, chacun a pu s'exprimer à partir d'un mot ou d'une lettre. Par groupes associant les élèves aux aînés, les participants, avec l'aide de l'association Slam 37, ont rédigé leur poème, qu'ils ont ensuite chanté ou déclamé. Des rimes, du sens, du partage et surtout beaucoup d'humour. Pari réussi pour l'équipe du CCAS et Marie-Christine Grillet, conseillère municipale en charge des animations en direction des seniors : « Ce qui compte vraiment quand nous organisons des animations comme celles-là, c'est le partage. Les enfants et les seniors se



> Les élèves de l'école Paul-Louis Courier ont participé à l'atelier slam : un vrai moment d'échanges avec les seniors.

sont compris en se trouvant des points communs, en s'enrichissant par le dialogue qu'ils ont établi et en s'écoutant. Ce que j'apprécie dans ces moments-là, c'est le respect de chacun, de son histoire, de son expérience ou de sa jeunesse. C'est aussi l'humour qui ressort de ces rencontres et qui lui, n'a

D'autres sujets, plus sérieux, ont aussi été abordés au cours de la semaine : le travail de la mémoire et la conduite du conducteur senior. Deux policiers municipaux et trois intervenants de la Sécurité routière ont rappelé quelques règles du code de la route, abordé le sujet des conséguences de l'alcool sur les réflexes...

Des temps plus festifs ont également rythmé cette semaine, notamment avec la participation des Prop'timbank. La troupe de chanteurs a ravi le public qui n'a pas hésité à reprendre les refrains en chœur. La pièce de théâtre "Aidez-moi, un peu, beaucoup, pas trop" a abordé avec subtilité des problématiques qui touchent les seniors qui, pour clôturer cette semaine en toute convivialité, se sont retrouvés au thé dansant.





> Intervention de la Police Municipale et de la sécurité routière

> Les Prop'timbank ont chanté sur des airs entraînants

Sommaire

> À la une : Semaine Bleue

> Actualités : Des travaux pour votre confort et votre sécurité

> Emploi, économie et tourisme : Les jeunes et l'emploj à Amboise / Emplois jeunes... que sont-ils devenus ? / Soutenir le commerce de proximité / 20 ans du SMITOM / Jardins de contrat / Amboise toujours aussi séduisante...

> Politique de la Ville : Charte de la diversité

> Jeunesse : Une aventure en Or!/Souvenirs!/La jeunesse s'exprime!

> Patriotisme : Monument aux Morts / Hommage aux Harkis / Guerre d'Algérie > p.9

> Culture : Amboise fête Noël / Une saison culturelle pour éveiller et émerveiller / Le retour du Crinkly

> Sport : L'école de foot / Hommage à André Segré / Retour en images

> Santé: Amboise mobilisée contre le cancer du sein / Présence verte

> Vie locale: Nouvelle émission radio / Profusion / Tribune / Nouveaux commerces / Conseil conso' / État civil

> Agenda

p.13 à 15

p.16

p.2

p.3

p.5

▶ p.8

p.10

p.11

p.12

▶ p.4, 6 et 7

Des travaux

pour votre confort et votre sécurité

Le gel de l'hiver dernier n'a pas épargné les routes d'Amboise. Dès le mois d'avril, une première tranche de travaux avait été réalisée par l'entreprise Eiffage afin de remettre en état les voiries les plus détériorées : fissures, nids de poule avaient ainsi été progressivement effacés. À l'automne, l'entreprise est de nouveau intervenue sur certains axes pour l'entretien de surface des routes.



Michel Gasiorowski (à droite sur la photo), adjoint au Maire en charge de la voirie et Christophe Stocky, directeur des services techniques de la Ville nous répondent :



> Réfection de voirie avenue des Montils avec la technique de l'enrobé coulé à froid : 2 couches successives de 7 millimètres.

Pourquoi le gel de l'hiver dernier a t-il provoqué tant de dégâts sur nos routes ?

C. Stocky: Pour comprendre l'effet du gel sur les voiries, il est important de rappeler comment est constituée une route : plusieurs couches de granulats sont compactées, ce qui forme en quelque sorte les fondations de la route. S'ajoute ensuite un enrobé qui sert de couche d'étanchéité. Quand une voirie est fissurée, l'eau s'infiltre à l'intérieur des couches de fondation et affaiblit la portance de la voirie. Avec le gel, l'eau gonfle et destructure la route ce qui peut parfois entraîner d'importantes dégradations. Tant que le gel perdure, il n'y a pas d'incidence mais dès que le redoux arrive, le gel se transforme en eau. Si un véhicule trop lourd circule alors sur la voie, cela détériore les couches de fondation. D'où l'utilité d'installer des barrières de dégel : elles sécurisent et préservent notre patrimoine routier surtout lorsque le gel pénètre en profondeur dans le sol.

Où l'entreprise est-elle intervenue à l'automne ?

M. Gasiorowski: Sur les routes qu'il fallait traiter prioritairement; celles qui n'auraient pas supporté le gel de l'hiver prochain. Des travaux ont donc été réalisés avenue des Montils, allée de Malétrenne et rue des Ursulines, où nous avons d'ailleurs expérimenté la technique d'enrobé coulé à froid; Un enrobé "traditionnel" a été fait sur les rues Joyeuse et d'Orange, avenue Léonard de Vinci, la partie haute de l'allée des Grands Champs, l'allée des Ifs, la partie basse de la rue Destouches, les rues Jehan Fouquet et du Clos Lucé.

Sur les axes extérieurs de la ville, où la fréquentation des véhicules est moins importante, à savoir les rues Ville David, Destouches et une partie de l'avenue Léonard de Vinci, nous avons fait le choix d'un enduit (gravillonnage).

Plusieurs techniques ont été utilisées pour ces différents travaux. Quelles sont les caractéristiques de chaque technique, à quel type de voirie s'appliquent-elles et quel est leur coût ?

C. Stocky: C'est la première fois que nous testions à Amboise l'enrobé coulé à froid. Cette technique n'est applicable que lorsque la route n'est que légèrement déformée et que l'enrobé reste structurant. Il s'agit d'un mélange de granulat fin et de bitume déposé en couche ultra mince de 7 mm, passée deux fois. qui ré-étanchéifie la voirie. Elle permet de refaire la superficie de la route, de boucher les fissures et les imperfections. Les engins qui interviennent sur ces travaux sont des semi-remorques. Les routes doivent donc être suffisamment larges pour le passage des machines. Son coût est de 7 à 8 € le mètre carré HT. Puis il y a l'enrobé. Il s'applique aux routes très dégradées. Il s'agit de gratter la surface de la route sur 5 cm et de renouveler l'enrobé. Son coût s'élève à 15 € le mètre carré HT.

Et enfin, la technique de l'enduit (gravillonnage) a été choisie pour les routes moins empruntées. Il s'agit d'un passage de bitume sur lequel on remet du gravillon qui vient se coller à la voirie. Son coût est de 4 € le mètre carré HT.

Quel est le coût global de ces interventions ?

M. Gasiorowski: En début d'année, ce sont plus de 165 000 € qui avaient été dédiés aux travaux d'urgence. À l'automne, le montant des travaux s'élève à 350 000 €. Ce sont des sommes très importantes pour le budget d'une ville. Cela nous a d'ailleurs contraints à reporter des travaux en 2013, voire 2014. Notre objectif a été de parer aux urgences. En 2012, 4 % de la voirie a été refaite. Un bref calcul démontre bien la complexité des choix budgétaires et l'obligation d'agir sur l'entretien avant de devoir agir sur les structures mêmes de nos routes.



> Après avoir gratté la surface de la rue Jehan Fouquet, un nouvel enrobé est appliqué.

En chiffres:

> Bornes arrêt minute: 1800 stationnements par mois

Les habitudes sont prises : Amboisiens et visiteurs sont de plus en plus nombreux à stationner sur les bornes d'arrêt minute installées au 10 rue Montebello et au 4 quai du Général de Gaulle. Les chiffres de cet été sont d'ailleurs significatifs de cet engouement : en moyenne, les bornes ont enregistré 7 062 stationnements répartis sur les 4 emplacements en juillet et 7 185 en août. Chaque place frôle ainsi les 1 800 stationnements par mois, soit une soixantaine par jour. Le temps moyen enregistré sur les bornes de stationnement est de 20:03 en juillet et de 21 minutes en août. La durée de stationnement autorisée est donc globalement respectée. La Police Municipale signale 4 % d'infractions sur des durées dépassant une heure de stationnement.

À savoir : une troisième borne sera installée à proximité de la place Saint-Denis, avant la fin de l'année 2012. Pratiques, gratuites, à proximité des commerces, ces bornes qui facilitent la rotation rapide des véhicules répondent parfaitement aux besoins des usagers et aux attentes des commerçants.

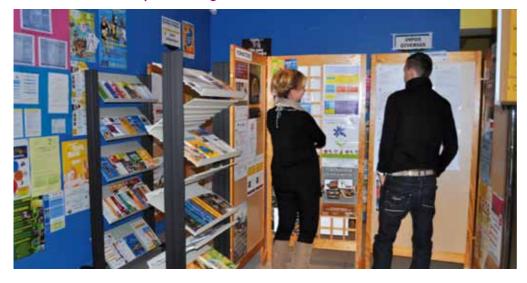
> La borne du quai du Général de Gaulle : 20 minutes gratuites sur deux places de stationnement.



Dynamisme économique > Les clés de l'emploi

Les jeunes et l'emploi à Amboise

Sur Amboise, il existe plusieurs structures pour soutenir les personnes, notamment les jeunes, dans leurs démarches d'insertion dans la vie active : La Mission Locale, Pôle Emploi, le Point Information Jeunesse, l'ASHAJ (ex. Foyer des Jeunes Travailleurs), le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le CIO (Centre d'Information et d'Orientation), mais également des outils comme le point Cyb, l'accès Internet à la Mairie, la permanence Validation des Acquis et de l'expérience, l'Espace d'Écoute et de Parole du pôle jeunesse Bertrand Schwartz... Autant de points de rencontres et d'échanges pour aider et soutenir dans la recherche d'emploi et l'intégration dans la vie active.



Zoom sur la Mission Locale avec Brice Ravier et Carole Martin, président et directrice de la Mission Locale :

Qu'est-ce que la Mission Locale?

La Mission Locale s'adresse à toutes personnes, âgées de 16 à 25 ans sorties du système scolaire. Les jeunes se présentent librement à la Mission Locale ; il n'y a pas de convocation, c'est « une libre adhésion ». Dans un premier rendez-vous, nous réalisons un tour d'horizon du parcours du jeune dans une dynamique d'approche globale. Nous l'aidons à surmonter les difficultés qui font parfois obstacle à son insertion sociale et professionnelle. Le jeune a un interlocuteur unique ce qui permet une relation de confiance et une bonne connaissance du dossier. Il le rencontre quand il le souhaite et quand il en éprouve le besoin. Nous n'effectuons aucune vérification administrative.

Combien de jeunes fréquentent la Mission Locale ?

Sur les 3 cantons (Amboise, Bléré et Château-Renault), nous avons remarqué une hausse du premier accueil en 2012. Après 390 personnes en 2011, nous sommes autour de 450 personnes en 2012. Par année, nous suivons en moyenne 1 200 à 1 300 jeunes.

Quelles sont les demandes principales des jeunes ?

Le première demande se porte sur l'emploi, puis viennent les demandes de formation et le soutien au projet professionnel. La santé, l'accès au logement, la culture et les loisirs font aussi partie des préoccupations des jeunes. Pour répondre au mieux à leurs besoins, nous travaillons en partenariat avec des structures comme Pôle Emploi, l'ASHAJ, etc.

Y a-t-il des partenariats avec les entreprises ?

Oui. Nous essayons de construire un réseau solide entre la Mission Locale et les entreprises du territoire avec notamment l'établissement de conventions. En mai 2011, nous avons par exemple passé une convention avec l'AICR (Association des Industriels du Castel Renaudais) qui permet d'affirmer la volonté de chacune des parties à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sur les métiers porteurs.

Quelles sont les nouvelles actions mises en place en 2012 ?

Devant les difficultés économiques actuelles, les contrats à durée déterminée et les missions d'intérim diminuent fortement. C'est pourtant le moyen de créer de l'expérience professionnelle pour un jeune. Pour parer à cette diminution de l'offre, nous avons en 2012 missionné deux personnes comme chargés de relation entreprise qui prospectent pour pouvoir présenter les actions de la Mission Locale et créer des partenariats. Cela permet de trouver des offres d'emplois et des stages.

À noter : Il est recommandé de prendre rendez-vous pour rencontrer un conseiller. Consultation libre de la documentation.

Mission Locale : Pôle Jeunesse Bertrand Schwartz / www.mlloiretouraine.org Tél. : 02 47 30 41 64 / Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h Permanences :

Association Ensemble (quartier de la Verrerie) : mardi 14h-17h

Centre socioculturel Les Acacias (quartier de la Verrerie) : vendredi 9h-12h Association pour l'Habitat des Jeunes (quartier Malétrenne) : mardi 14h-16h

> Emplois d'avenir :

la Ville dit oui!

Alors que dans l'actualité nationale, l'intégration des jeunes dans le monde professionnel est au cœur des réflexions via les emplois d'avenir et le service civique, la Ville d'Amboise réfléchit à la création de plusieurs postes dans ses services pour des jeunes de moins de 26 ans, plutôt non qualifiés.

La collectivité se positionne depuis longtemps en faveur de l'emploi des jeunes avec notamment le recrutement d'apprentis, de stagiaires, d'emplois-jeunes (en leur temps : cf article ci-dessous).

Forum Emplois d'avenir : mercredi 12 décembre 2012, salle Clément Marot (renseignements Mission Locale 02 47 30 41 64)
Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr

> Emplois jeunes...

que sont-ils devenus?

Dès 2002, la Ville d'Amboise avait décidé de donner une chance à de jeunes diplômés, leur confiant des missions qui permettaient de développer de nouveaux services, aujourd'hui totalement intégrés aux besoins de la collectivité. Ils ont été recrutés en emploi-jeune. Que sont-ils devenus aujourd'hui ? Comment leurs missions ont-elles évolué ?

Création de postes dans des secteurs émergents

Entre 2002 et 2005, 7 postes ont été créés à la mairie d'Amboise, occupés successivement par 12 personnes différentes. Le principal objectif pour la collectivité était de donner du travail et de l'expérience à des jeunes pour leur faciliter l'accès à l'emploi tout en cherchant à enrichir le service public et à s'adapter aux besoins des usagers. Ces postes ont été créés dans des secteurs émergents tels que la culture, le commerce, la communication, l'environnement, la jeunesse, la politique de la ville ou l'informatique dans lesquels de réels besoins étaient constatés. La durée des contrats conclus allaient de quelques mois à 5 ans.

Pour la Ville d'Amboise, le bilan de cette expérience est positif puisque les 7 postes créés ont été pérennisés et 7 personnes se sont vu proposer immédiatement après la fin de leur contrat aidé, un emploi dans la collectivité au poste qu'elles occupaient. La plupart sont toujours en poste à la mairie d'Amboise ; certains ont même évolué vers des postes à responsabilité. Pour d'autres cette expérience professionnelle leur a ouvert des portes pour travailler dans le privé ou pour une autre collectivité.

C'est grâce au maintien de ces emplois que les services de la ville ont pu se développer et s'enrichir pour offrir aux Amboisiens un service public de qualité. Prenons l'exemple du service Poli-



> Les marches noctumes crees par l'arrivée d'un emploi-jeune à la Mairie.

tique de la ville, créé avec l'arrivée d'un chargé de mission en emploi-jeune. Son diagnostic a permis d'établir une vraie politique sociale, en direction des publics identifiés et de mener des actions concrètes en direction des quartiers. Le développement du service commerce a quant à lui débuté en juin 2002 avec l'arrivée d'une animatrice du tourisme, du terroir et du patrimoine. C'est à ce poste que l'on doit notamment la création des marchés nocturnes à la belle étoile, des

marchés de Noël, de Rétrofolies... autant de manifestations qui contribuent à la vitalité économique de la ville.

Charte de la diversité

Mardi 16 octobre dernier, Amboise a accueilli l'étape du Tour de France de la charte de la diversité en Région Centre. Orchestrée par Marie-Hélène Carlat, chargée de développement territorial à la DIRECCTE CENTRE, la soirée a rassemblé des signataires de la charte, en présence du secrétaire général de la préfecture, Christian Pouget, et de Bernard Helle, délégué d'IMS entreprendre pour la cité. Elle-même signataire de cette charte, la Ville d'Amboise a, à cette occasion, présenté ses actions et affirmé son choix de vouloir privilégier la diversité au sein de ses effectifs.



Vingt villes étapes, parmi lesquelles Nantes, Paris, Nancy, Bordeaux, Lille, Strasbourg... et Amboise ont participé au Tour de France de la Charte de la Diversité. Cette opération vise à communiquer sur le fait que la diversité est un avantage concurrentiel pour les PME et les TPE et à promouvoir et diffuser les outils de cette charte. Ce texte d'engagement est proposé à la signature de tout employeur, quelle que soit sa taille, qui souhaite lutter contre les discriminations dans le domaine de l'emploi. Articulée autour de 6 articles, la Charte quide l'entreprise dans la mise en place de nouvelles pratiques, en y associant l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires. Elle l'incite à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines centrée sur la reconnaissance et la valorisation

des compétences individuelles. L'entreprise favorise ainsi la cohésion et l'équité sociale, tout en augmentant sa performance.

À Amboise, plusieurs dizaines d'entreprises, associations, organisations se sont réunies pour signer collectivement cette Charte de la Diversité s'engageant ainsi à :

- manifester leur engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité.
- favoriser l'égalité des chances face à l'emploi.
- améliorer la performance de leur entreprise.

L'engagement de la Ville d'Amboise

« Aujourd'hui, je suis fier d'accueillir cette étape régionale du Tour de France de la Diversité. Fier parce que je suis désormais convaincu du bien fondé de communiquer, de mettre en avant les bonnes pratiques, de les diffuser et de valoriser les initiatives exemplaires. La Diversité est pour nous une démarche naturelle. Faire

en sorte que nos effectifs soient le reflet de la société qu'elle est juste. Car le cri-

tère premier de nos recrutements, c'est bien entendu la compétence. Notre volonté d'appliquer et de promouvoir la diversité correspond à la conscience qu'elle est une vraie chance pour l'employeur que nous sommes. Car c'est bien une chance que d'avoir en son sein des expériences multiples, des compétences variées, des histoires différentes, des cultures diverses. C'est une chance que de bénéficier de points de vue, de méthodes et d'approches dissemblables car chacun enrichit l'autre et c'est au final le collectif qui est gagnant. » a déclaré Christian Guyon, Maire d'Amboise en introduction de cette soirée. Puis Carine Delétang, Directeur général des services a témoigné des actions menées par la Ville : « La collectivité se doit d'être exemplaire dans ses pratiques managériales. Elle développe notamment des outils pour ses recrutements : fiches



démarche normale parce (AICR) et l'association Objectif : deux des nouveaux signataires de la Charte de la Diversité

de poste détaillées, organigramme fonctionnel, jurys de recrutement, grille d'analyse des candidatures, charte des ressources humaines pour s'attacher uniquement à la compétence des candidats et des agents ».

L'association Objectif, signataire de la Charte

Partenaire de la Ville sur un certain nombre de chantiers d'utilité sociétale. l'association Objectif se donne pour mission de favoriser la dynamique d'insertion pour les personnes en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle. C'est ainsi qu'elle mène les habitants des quartiers prioritaires sur le chemin du retour à l'emploi.

Anne Truet, vice-présidente de l'association, a donc signé la Charte de la Diversité ce mardi 16 octobre aux côtés de Bernard Garnier, de la société Radiall.







Tous les services à votre disposition :

- Véhicules neufs
- Véhicules d'occasion
- Financement
- Service Après-Vente
- Carrosserie
- Pièces de rechange et accessoires

105 av. de Tours - 37400 Amboise Tél. 02 47 57 17 92 garage-jourdainmax-amboise.renault.fr





Claudine et Vincent RALLE

FORMATIONS CYCLO-BSR, TOUTES LES SEMAINES

Permis B - Conduite accompagnée Boîte automatique - Perfectionnement Possibilité handi-conduite

57 rue de Mosny - Amboise - Tél. 02 47 57 08 63 ecl37@neuf.fr - ecl37.blogspot.com

> VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Intercommunalité > Projets communs

> Soutenir

le commerce de proximité

La Ville d'Amboise et la Communauté de Communes Val d'Amboise travaillent ensemble depuis plusieurs années pour mener une politique de soutien à l'activité économique du territoire. Leur leitmotiv : valoriser et soutenir l'activité des entreprises commerciales et artisanales de proximité et améliorer l'environnement urbain et fonctionnel des sites commerciaux locaux et surtout ceux du centre-ville d'Amboise.



Isabelle Gaudron, 1ère adjointe au Maire épaulée par Myriam Santacana, conseillère municipale explique l'engagement de la Ville concernant la mise en place d'actions de dynamisation et d'animation commerciale via le programme FISAC (Fonds

d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) porté par l'État.

Quel est l'enjeu du programme FISAC ?

L'enjeu est de soutenir l'activité économique locale pour redynamiser et moderniser l'artisanat, le commerce et les services. La Communauté de Communes Val d'Amboise, les Villes d'Amboise, Nazelles-Négron et Pocé ainsi que l'Union Commerciale Val d'Amboise ont proposé le portage de vingt actions.

Dans quels projets la Ville a-t-elle fait le choix de s'investir ?

La Ville s'est positionnée sur une dizaine d'actions sur quatre axes : valoriser l'image d'un commerce de qualité, réduire la pression sur le stationnement et la circulation au centreville, mieux diffuser les flux des piétons dans le centre ville, pallier au déclin progressif de l'offre alimentaire traditionnelle du centre-ville d'Amboise. Certaines actions pourront être mises en place rapidement, d'autres nécessitent une étude au préalable.

Concrètement, la Ville prévoit d'éditer une charte d'aménagement des terrasses, façades, vitrines et enseignes commerciales, "d'habiller" ou mettre en valeur les vitrines des locaux commerciaux vacants et de pavoiser la rue Nationale. En matière de stationnement, le nombre d'emplacements "arrêt minute" pourrait être renforcé progressivement. Enfin, sous

réserve des fonds accordés par l'État, une signalisation et un jalonnement commercial pourraient être mis en place.

D'autres actions portées par l'Union Commerciale Val d'Amboise répondront aux problématiques d'animation, de fidélisation de la clientèle et de communication.



> Mise en valeur des vitrines en centre-ville par les services techniques municipaux.

Quant aux études, elles porteront sur les problématiques suivantes :

- l'accessibilité des établissements commerciaux aux personnes à mobilité réduite et l'adaptation de la voirie communale ;
- l'établissement d'un schéma directeur stratégique de circulation et de signalisation d'intérêt local :
- les livraisons en centre-ville ;
- la faisabilité d'une halle alimentaire en cœur de ville.

Quel est le coût de ces opérations pour la Ville d'Amboise ?

Le plan d'actions programmé représente un montant total de 182 180 € HT. Aujourd'hui, nous attendons la validation et l'engagement de l'État sur les fonds sollicités. Mais le programme débutera le 1er janvier 2013 et s'étalera sur une durée prévisionnelle de 3 ans.

> SMITOM 20 ans d'optimisation du traitement des déchets

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères a 20 ans. Il a été créé en 1992. Vingt années au cours desquelles a été mise en place une nouvelle organisation du traitement des déchets sur le territoire en optimisant les coûts dans le respect de l'environnement.

Quatre communautés de communes adhèrent au SMITOM: Val d'Amboise représentée par Daniel André, les Deux Rives représentées par Pascal Offre, Bléré Val de Cher représentée par Alain Schnel et le Castelrenaudais représenté par Pierre Dattée, soit au total 44 communes et environ 64 980 habitants.

Le SMITOM assure:

- le transfert des déchets ménagers et assimilés
- le tri des déchets issus de la collecte sélective
- le traitement des ordures ménagères résiduelles et la valorisation des déchets verts par le compostage.

Une quarantaine de camions d'ordures ménagères arrivent chaque jour au SMITOM. En 2011, ce sont 17 500 tonnes d'ordures ménagères et de déchets recyclables qui sont passés par le SMITOM d'Amboise. Les déchets non recyclables sont transportés à l'unité de valorisation énergétique Arcante de Blois et les déchets recyclables sont envoyés au centre de tri de COVED près de Loches. Quant au verre collecté en point d'accueil volontaire, il est stocké au SMITOM avant son recyclage par le groupe Saint Gobain.

À côté du centre de transfert, une plateforme de compostage a été créée pour traiter les végétaux des déchetteries des communautés de communes adhérentes mais aussi ceux des services techniques municipaux.



> Pour les 20 ans du SMITOM, le président du syndicat, Daniel André, entouré des 3 vice-présidents ont pris le temps de remercier tous les partenaires de l'institution.

Chaque habitant du territoire du SMITOM génère en moyenne 192 kg d'ordures ménagères et 69 kg de déchets recyclables par an, soit une performance de tri pour le territoire du SMITOM de 31,6 %, un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale de 19,2 %.

SMITOM - 21 rue Germain Chauveau - 37400 Amboise - 02 47 23 47 66

Les jardins de contrat



Consommer des légumes biologiques en soutenant un projet social... C'est ce que vous proposent les Jardins de Contrat, association de l'économie sociale et solidaire (chantier d'insertion). Livraison hebdomadaire sur votre commune ou près de votre lieu de travail.

Renseignements: Ferme du Roucheux 37530 Montreuil-en-Touraine Tél.: 02 47 30 05 56 www.jardinsdecontrat.fr panier@jardinsdecontrat.fr





BUREAU D'ÉTUDES EN INFRASTRUCTURES au service des collectivités territoriales

Parc d'activités de la Boitardière 274 rue du Château d'Eau - 37530 CHARGÉ Tél. : 02 47 30 11 98 Fax : 02 47 30 08 56 ap-solu@wanadoo.fr Bilan de fin de saison touristique > Positif!

> Amboise

toujours aussi séduisante...

Un patrimoine culturel exceptionnel, un patrimoine naturel riche, un patrimoine gastronomique créatif et savoureux... Amboise a de quoi séduire! L'affluence des touristes et la présence des visiteurs locaux dans les rues d'Amboise, surtout en période estivale témoigne de cet attrait grandissant grâce à la mobilisation de tous les acteurs. Une vraie chance pour l'économie et l'emploi.

La gastronomie tourangelle : un patrimoine cher aux Amboisiens

Amboise a valorisé la gastronomie au cours des Journées du Patrimoine en proposant des conférences, des expositions, des visites sur sites... Un thème qui a largement séduit le public venu notamment au lycée d'enseignement professionnel Chaptal. Sur



place, les étudiants et leurs professeurs ont invité les personnes présentes à déguster des verrines créatives et savoureuses, préparées à base de légumes anciens et de poissons de Loire. Un régal pour les papilles ! Des rencontres autour des métiers ont également permis d'échanger sur les savoir-faire.

Un record de fréquentation pour le Musée de l'Hôtel de Ville

Le Musée de l'Hôtel de Ville a fermé ses portes le 16 septembre dernier, après trois mois de saison estivale où la fréquentation a battu des records : le musée a accueilli cet été 10 572 visiteurs (contre 6 703 l'an passé), soit une progression de 57,72 %. Un chiffre qui se répartit entre 7 567 visiteurs français et 3 005 étrangers.

Le musée est ouvert du 15 juin aux Journées du Patrimoine (mi-septembre) et abrite de nombreuses œuvres d'art qui illustrent notamment l'histoire de la ville. Hors saison, des visites sont possibles pour les groupes sur demande et le 1er mardi de chaque mois de 11h à 12h pour les individuels (sur réservation).

Renseignements: service culturel 02 47 23 47 42

Fréquentation du camping municipal en hausse par rapport à 2011

C'est un bilan positif pour le camping municipal d'Amboise qui a enregistré un total de 54 687 nuitées cet été. L'espace randonneur (nouveauté 2012) a comptabilisé 804 nuitées. Les vacanciers à vélo ou ceux n'ayant pas le matériel pour camper ont apprécié ces tentes équipées leur permettant de se loger confortablement. Les touristes de passage (2 ou 3 nuitées) sont les plus nombreux mais certains restent plusieurs semaines et reviennent d'une année sur l'autre (cf. famille photo). Les touristes français sont toujours les plus nombreux au camping de l'Île d'Or, 47% de la clientèle, suivent après les Allemands et les Anglais qui représentent un quart des nuitées en 2012.

Prochaine étape pour le camping : la fin de sa rénovation dans une logique de développement durable et l'ajout de services pour atteindre les 3 étoiles.

Côté Loire

Cet été la Maison de la Loire a proposé plusieurs animations sur l'Île d'Or. Parmi elles, la soirée découverte en bord de Loire, suivie d'un pique-nique, a réuni une vingtaine de personnes. Au départ de cette découverte pédestre, distribution du matériel, jumelles et longue vue puis présentation de la Maison de la Loire, de ses objectifs et quelques consignes pratiques pour le bon déroulement de l'animation. Cette sortie a permis au public de découvrir le patrimoine naturel et



> La famille Lacotte, des habitués du camping d'Amboise "cela fait des années que nous venons ici, par tous les temps, nous resterons fidèles!"

culturel de l'Île d'Or avec de nombreuses explications et anecdotes délivrées par Thierry Poli, animateur et coordonnateur de l'association. Différentes espèces d'oiseaux ont été observées (sternes, gravelots, chevaliers guignette...); à la tombée de la nuit ce sont les rongeurs qui ont fait leur apparition sur les bancs de sable de la Loire. Les participants, petits et grands, Amboisiens, touristes ou habitants des environs ont apprécié la beauté du fleuve sauvage.

Renseignements: www.maisondelaloire37.fr ou par téléphone au 09 54 53 41 71 / 06 22 90 13 01

Amboise médiatisée

Amboise a fait l'objet de plusieurs sujets télévisuels ces derniers mois : Sur France 3 avec l'émission "Des Racines et des ailes" consacrée à la thématique "Au fil de la Loire". Christophe Stocky, directeur des services techniques de la Ville d'Amboise et Jean-Louis Sureau, directeur du château d'Amboise y intervenaient pour détailler les spécificités d'Amboise face à la Loire. Puis sur France 2, dans le journal télévisé du 13h qui consacrait son feuilleton de la semaine à Amboise (du 24 au 28 septembre), évoquant, le "château entre terre et Loire" et interviewant de nombreux Amboisens sur le paysage ligérien, la viticulture, la gastronomie, le patrimoine... En octobre, les vendanges du Clos des Châteliers étaient mises en lumière par TF1, France 3 région et Le Monde.

Revoir les émissions : www.francetv.fr/culturebox







Éducation > Les jeunes en action

Une aventure en Or !

Après 2 ans d'ateliers et de découvertes autour de la vigne et du métier de vigneron, les enfants de la classe de CM2 de l'école Jules Ferry ont participé à la toute première récolte du raisin de la vigne du Clos des Châteliers, plantée en 2010. Accompagnés du Maire d'Amboise, d'élus, de membres de l'association « Les Vign'Amboisiennes » et de personnalités locales, ils ont vendangé les fruits du futur « Or Blanc ».

Lundi 8 octobre, on entendait s'échapper des rires au milieu des rangs de vigne traduisant la bonne humeur des participants... Petit à petit, les seaux se sont remplis avant de laisser apparaître le premier jus de raisin, sous le pressoir installé pour l'occasion près de la vigne. Un jus de raisin que les enfants ont goûté et dégusté avec délice. Une récompense bien méritée! Actuellement en CM2, les élèves avaient commencé cette belle aventure en CM1. Jean-Baptiste Maignan, directeur de l'école Jules Ferry explique ce projet : « Le thème de la vigne a été intégré naturellement au programme des élèves. C'est une manière d'aborder les choses différemment et sous un angle pra-

tique. C'est aussi pour les enfants, l'opportunité de découvrir un métier, un savoir-faire précieux partagé avec les vignerons. Au printemps 2012, les écoliers ont appris à tailler un cep, ébourgeonner, travailler le sol avec un cheval de trait... Parallèlement, les enfants auront aussi appris à décrypter les étiquettes de vin, le vocabulaire de la vigne (ceps, cuvée, appellation...), en maths ce sont des calculs autour des périmètres et des quantités qu'ils auront eu à résoudre... Après la récolte d'aujourd'hui, la dernière étape sera l'élaboration de l'étiquette de la bouteille. Le flaconnage sera quant à lui réalisé par l'artiste Jean-Michel Othoniel. » Pendant cette journée, chaque participant



> Les élèves de l'école Jules Ferry ont effectué la première récolte de "L'Or Blanc" du Clos des Châteliers.

a parrainé son cep, avec des étiquettes biodégradables porteuses du message suivant : « Avec ce cep, je contribue au renouveau de la vigne dans le cœur historique d'Amboise ».

> Souvenirs d'école!

L'heure de la rentrée a sonné...

Mardi 4 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Christian Guyon, Maire d'Amboise, Évelyne Latapy adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires ainsi que d'autres élus sont venus souhaiter une bonne rentrée aux écoliers, comme à Anne de Bretagne (photo) où le Maire a accompagné les plus petits dans la découverte de leur classe.

Puis le jeudi 10 octobre, le Maire distribuait à tous les élèves de 6^{ème} d'Amboise (collèges Choiseul et Malraux) un dictionnaire de poche offert par le Conseil général d'Indre-et-Loire.



> Christian Guyon, Maire d'Amboise souhaitant une bonne rentrée aux enfants de l'école Anne de Bretagne.

Une belle aventure pour les enfants

"Préserver, gérer des espaces naturels, accueillir le public..." tel est le rôle du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre (CEN), association régionale de protection de la nature.

Et c'est en agissant notamment auprès des écoles que le CEN développe ses projets pédagogiques. D'avril à mai 2012, le centre était intervenu avec la classe de CP-CE1 de l'école P.L. Courier pour faire découvrir aux enfants le site naturel préservé de l'île du Gros Ormeau (Vernou-sur-Brenne) et leur apprendre à reconnaître des espèces de la faune et de la flore, leur faire comprendre l'intérêt écologique de ces milieux naturels et leur expliquer comment les préserver... À la suite d'une journée organisée dans le cadre de la Fête de la nature, les enfants avaient reçu leur diplôme de "sauveteur de la nature".

Informations: www.cen-centre.org
02 47 27 81 03 ou par mail antenne37-41@cen-centre.org

> La jeunesse s'exprime!

Comment donner la parole aux jeunes ? Comment les impliquer dans la vie locale ? Comment les accompagner sur des projets qui répondent à leurs attentes ? Jean-Baptiste Berber, nouveau coordonnateur jeunesse à la Ville d'Amboise est chargé de prendre en compte tous ces questionnements pour que les jeunes de 11 à 17 ans puissent prendre la liberté d'agir.

Jean-Baptiste Berber a pour mission, après avoir établi un diagnostic identifiant le rôle de chaque intervenant jeunesse à Amboise, de mener des réunions de coordination avec l'ensemble des acteurs locaux (MJC, associations sportives, culturelles, Point Information Jeunesse, centre socioculturel des Acacias, éducateur de rue...). Les actions sont nombreuses, elles répondent aux attentes des jeunes dont les envies sont multiples. Ce travail permet de concentrer l'ensemble des informations et de les restituer en un seul document pour que chacun ait une vision d'ensemble et pour que les acteurs liés à la jeunesse puissent orienter leurs projets de manière cohérente. Un guide sera ainsi édité à chaque période de vacances scolaires recensant toutes les activités dédiées aux jeunes sur Amboise. Parallèlement, Jean-Baptiste est en contact avec les jeunes et anime des ateliers auprès des collégiens, des lycéens et au centre socioculturel des Acacias. Il poursuit le projet presse avec eux (voir le magazine Planète jeunes - cf page ci-contre : ils l'ont écrit, ont choisi sa mise en page et ont participé à sa conception). Le projet radio permet quant à lui une participation de nombreux jeunes bientôt à l'antenne de Radio Active pour des émissions qu'ils prépareront et présenteront de A à Z.

Les nouveautés : Deux autres ateliers liés à l'accompagnement de projets de jeunes sont proposés : un atelier hebdomadaire en partenariat avec le Point Information Jeunesse, tous les mercredis de 16h à 17h au foyer des jeunes du centre socioculturel des Acacias, et l'Espace Jeunesse (ex Conseil Municipal des Jeunes) décliné sous forme de rencontres mensuelles visant à travailler sur les projets citoyens.



> Participation des jeunes du collège Malraux à la réalisation du Planète Jeunes

Restauration > Patrimoine

> Les dégâts du temps effacés

Devant la pierre qui éclate, les noms qui s'effacent, la mousse qui prolifère, la municipalité a entrepris la restauration du Monument aux Morts. Cette initiative, très attendue des associations patriotiques et des Amboisiens, a débuté fin septembre pour se terminer mi-octobre.

Pour réaliser les travaux, la Ville d'Amboise a fait appel aux compétences de Dany Mercier, maçon et tailleur de pierre à Amboise et de Jordan Leggerini, graveur sur pierre. Leur travail laisse apparaître un puzzle géant ; le temps des travaux, des fragments sont disposés ça et là sur la table de travail placée devant le monument.



> Dany Mercier, maçon et tailleur de pierre restaure le Monument aux Morts.

Pourquoi la pierre a-t-elle éclaté et comment éviter qu'elle éclate de nouveau ?

Dany Mercier: La structure du monument est en métal. Les joints ont, à l'époque, été réalisés en béton, une matière trop dure pour la pierre du monument. Avec les années, l'eau est passée à travers ces joints et a rouillé la structure métallique. À certains endroits le métal a triplé de volume et sous la forte pression, la pierre a éclaté. Pour préserver la solidité de l'ensemble, j'ai fait un habillage tout autour du métal de la structure avec de la chaux. Cette matière, plus adaptée à la pierre du monument résistera mieux à l'humidité. Par ailleurs, tous les joints en béton seront retirés pour être remplacés par une matière plus adaptée.

Certains décors manquent, comment allez-vous procéder ?

Dany Mercier: En effet, avec le temps, certaines parties du monument ont été trop endommagées; il manque même parfois des parties de relief. Pour les remettre totalement « à neuf » je vais tailler les parties manquantes et les adapter sur le monument.

La gravure sur pierre est un travail de grande précision, quelle est votre mission ?

Jordan Leggerini: Les gravures du Monument aux Morts seront réhabilitées au ciseau afin de ne pas perdre la mémoire des victimes. Puis, j'effectuerai le rechampissage des 1 500 lettres en peinture. C'est une intervention très délicate et la pluie incessante de ce mois d'octobre ne simplifie pas les choses.

50^{ème} anniversaire

de la fin de la guerre d'Algérie

Cinquante années se sont écoulées depuis la fin de la guerre en Algérie (1954-1962). À l'occasion de cet anniversaire, le comité d'entente des anciens combattants d'Amboise, soutenu par la Ville, a organisé une exposition ainsi qu'une conférence sur cette période difficile et souvent mal comprise.

La conférence du samedi 29 septembre a rassemblé beaucoup de monde. En présence de Christophe Simon, historien, trois anciens combattants ont pris la parole pour évoquer les souvenirs et témoigner de leur quotidien dans ce conflit. Cette conférence a permis de rappeler les circonstances des évènements, l'Algérie ayant été une colonie française pendant 130 années avant le début de la guerre pour l'indépendance en 1954. L'exposition a quant



> Conférence sur le thème de la guerre d'Algérie

à elle marqué par la densité des informations, des archives de l'UNC et de la FNACA mais également par des photos prêtées par d'anciens combattants locaux, témoignant de leur passage en Algérie, de leur souffrance et de leur vie quotidienne. Maurice Malapel, président du comité d'entente des anciens combattants d'Amboise a rappelé dans son discours que 23 500 Français sont morts en AFN et que 50 000 hommes ont été blessés.

> Hommage aux Harkis



> Dépose d'une gerbe de fleurs en hommage aux Harkis par Isabelle Gaudron, vice-Présidente de la Région Centre et 1^{ère} adjointe au Maire d'Amboise

Mardi 25 septembre 2012, en hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, une cérémonie commémorative a été organisée au mémorial de l'Aurès du cimetière des Ursulines d'Amboise. En présence des représentants de l'État, du Conseil régional, du Conseil général, de la mairie d'Amboise et de l'ONACVG, Christian Pouget, secrétaire général de la Préfecture, a lu le message du Président de la République. Isabelle Gaudron, vice-Présidente de la Région Centre et 1ère adjointe au Maire d'Amboise a ensuite précisé dans son discours que « reconnaître les souffrances endurées et l'humiliation subie c'est aussi ne plus cacher la vérité historique, c'est ouvrir les archives sur le sujet, c'est rappeler cette part sombre de notre passé commun dans les livres d'histoire, c'est permettre à tous ceux qui ont vécu cette période dans leur chair de trouver une vérité officielle conforme à leur vécu, une histoire qui ne nierait ni le politique, ni le sensible, ni l'humain ». Rappelons que cette journée nationale de commémoration a été instaurée en reconnaissance des sacrifices consentis par les Harkis et autres membres des forces supplétives du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie.







Contes, spectacles, chemin des lumières, musique, animations dans les quartiers, marché des saveurs et artisanat... la magie s'installe à Amboise pour les fêtes de Noël...

Des lumières scintillantes...

Laissez-vous conduire sur le chemin des lumières et découvrez la ville, ses ruelles, ses façades sous un autre jour.



Un parcours lumineux vous conduira de l'église Saint-Florentin à l'église Saint-Denis en passant par la rue Nationale, le Beffroi et le square des AFN où scintillera la fontaine lumineuse. À chaque étape découvrez les contes dispersés ça et là écrits par les enfants de l'accueil de loisirs.

Participez au concours de soupe

Quoi de plus convivial que le partage d'une soupe : elle réchauffe, elle nous fait découvrir de nouvelles saveurs et elle rassemble gourmets et gourmands... C'est pourquoi la Ville propose cette année à toutes les associa-

tions et à tous les habitants d'Amboise de participer à un concours de soupe. Alors soyez inventif! Les soupes seront présentées et goûtées le samedi 15 décembre à 12h sur le square des AFN. Un jury délibérera sur la meilleure soupe. Toutes et tous à vos fourneaux! Inscriptions jusqu'au 10 décembre 02 47 23 47 77 courrier@ville-amboise.fr

Des animations joyeuses et féériques

Au cours des deux week-ends des 15 et 22 décembre, les animations seront nombreuses: ateliers pour les enfants, visites du Patrimoine, déambulations et concerts avec entre autres les différentes chorales d'Amboise, gourman-

dises et saveurs de Noël avec la participation d'associations amboisiennes, promenades en calèche, manèges...

Sans oublier l'animation du *chemin* des lumières : des lampions sedistribués aux enfants avant le départ, la mu-

sique s'invitera dans l'église Saint-Florentin et en déambulation dans les rues d'Amboise... Un programme festif et féérique qui ne manquera pas d'émerveiller petits et grands.

Programme des animations distribué dans les boîtes aux lettres à partir du 3 décembre et sur www.ville-amboise.fr

Le Père Noël quant à lui fera son apparition les 22 et 23 décembre dans les rues d'Amboise pour distribuer des bonbons aux enfants.

Des rendez-vous conviviaux dans les quartiers

Rendez-vous dans les quartiers pour les contes de Noël suivis d'un goûter : le 17 décembre, quartier Malétrenne le 18 décembre, quartier de la Verrerie le 20 décembre, quartier du Bout-des-**Ponts**

Un marché de Noël

Trois jours pour le plaisir des yeux et des papilles et pour réaliser vos achats : le marché de Noël aura lieu du 21 au

> 23 décembre, de 10h à 19h (jusqu'à 21h le samedi).

Au menu: de *l'artisanat* d'Art dans le tunnel du château (jeux en bois, bijoux, livres pour enfants...) et de la **gastrono**mie avec le

les 22 et 23 décembre.

marché gourmand, place Michel Debré. Sans oublier le marché solidaire "Noël en cœur" avec les associations caritatives, à la salle des fêtes F. Poulenc,

Le retour

du Crinkly



Le 25 septembre dernier, l'œuvre d'Alexander Calder "Crinkly" a retrouvé sa place au cœur de la cité scolaire au croisement des rues du 8 mai 1945 et du Clos des Gardes. Plusieurs mois de restauration ont été nécessaires pour permettre à ce stabile mobile créé en 1969 de retrouver son éclat d'origine. Il a été démonté, réparé et repeint. Pour retrouver ses couleurs d'origine et les codes exacts choisis à l'époque par l'artiste, le restaurateur Denis Chalard a dû s'adresser à la fondation Calder de New-York.

Cette œuvre de 3m30 de haut a été installée pour la première fois à Amboise en 1970. Son emplacement dans la cité scolaire avait d'ailleurs été choisi par Alexander Calder lui-même. L'œuvre est fabriquée en aluminium et en acier peint : quatre plaques d'acier découpées, pliées, soudées et assemblées par boulonnage constituent le stabile mobile final nommé Crinkly ou en français plissé, gaufré, froissé... Avant son retour à Amboise, le Crinkly a fait une halte à Amilly (Loiret) pour une exposition temporaire.

Une saison culturelle pour éveiller et émerveiller



> Vendredi 5 octobre : Début de saison placé sous le signe de l'humour avec un Vincent Roca, drôle, piquant, mais ô combien poète et attachant : le public a été séduit!



> Mercredi 10 octobre : Le voyage d'un courant d'air a transporté petits et grands dans un univers poétique où le vent se mêlait à la musique. Les enfants, impressionnés par les mouvements, les sons, le décor ont échangé leurs impressions pendant le goûter offert par le centre socioculturel les Acacias.



> Vendredi 19 octobre: Doulce Mémoire a conquis les spectateurs avec son programme Les roses d'Ispahan, un concert réunissant la musique Renaissance et le chant persan : fascinant, innovant et émouvant.

> L'esprit sportif avant tout > L'ecole de foot

se distingue par son label F.F.F.

Le 26 septembre dernier, l'école de foot d'Amboise a reçu pour la troisième fois le Label École de Foot F.F.F. au stade Georges Boulogne en présence de nombreux enfants et parents. L'occasion pour la Ville de rendre hommage à André Segré qui a longtemps joué au club d'Amboise et qui a surtout était le président de l'Athlétic Club Amboisien Omnisport pendant plusieurs années.

Le label de la Fédération Française de Football décerné pour les trois ans à venir est une reconnaissance de la qualité de l'école de foot dans des domaines aussi variés que l'accueil, la qualité de l'encadrement, le fair-play, la promotion de l'esprit sportif et les résultats des jeunes (l'équipe des U12 monte au niveau régional cette année).

À Amboise pour la saison 2012-2013, ce sont vingt équipes (dont une équipe féminine) qui évoluent du niveau district à la division d'honneur, encadrées par une quinzaine d'éducateurs et de bénévoles. Par rapport à l'année 2011-2012, ce sont près de trente jeunes de plus dans les effectifs du club.

Alain Richard, le responsable de l'école de foot s'occupe plus particulièrement des équipes de U7 à U12 tandis que Stéphane Gougé, entraîneur général, prend en charge les U15, U17 et les seniors.

Depuis le mois d'octobre, l'Athlétic Club Amboisien Football a un nouveau président : Jacky Delétang, bénévole dans l'association depuis plus de 40 ans.



Hommage à André Segré

André Segré nous a quittés en juin 2010. La Ville rend hommage à ce joueur, par ailleurs très impliqué dans la vie associative : Grand sportif, André Segré a été gardien de but pendant de nombreuses années à l'Athlétic Club Amboisien. Il fut aussi, membre du bureau puis président de l'Athlétic Club Amboisien Omnisport pendant plusieurs années.

À l'époque, l'association Omnisport rassemblait les sections sportives de football, basket, natation, tir à l'arc, gymnastique volontaire, plongée, tennis et tennis de table. Ce poste à responsabilité correspondait bien à

cet homme dynamique, rassembleur et toujours présent pour le sport amboisien. C'est au milieu des joueurs, qu'on le retrouve sur cette photo d'archive, photo originale prise en 1944-1945 et représentant l'équipe de football d'Amboise composée à l'époque de Georges Boulogne, joueur amateur à Amboise pendant 16 ans et qui a été de 1969 à 1973 le sélectionneur de l'équipe de France de football, Fly, Maurice Raison, Marcel Bossard, Jacques Metton, Guy Jézégou, Marandon, Paul Girard, André Segré, Jean Girard, Jean Renard, Lafon et entraînée par Ernst Vray.



Les photos de l'Athlétic Club Amboisien section Football de 1920 à 2005 ont été données à la mairie par André Guerrier en novembre 2009. Elles sont donc visibles sur demande aux archives municipales.

Rendez-vous manqué:

C'est avec regret que les organisateurs des Foulées Amboisiennes ont pris la décision d'annuler la course pour des raisons de sécurité. La pluie incessante a rendu le parcours difficile, voire dangereux à certains endroits.

Retour en images



Samedi 8 septembre, les clubs de sport d'Amboise étaient presque tous réunis à l'ensemble sportif Claude Ménard pour la "Rentrée sport", une journée qui leur a permis d'informer sur leurs activités, d'enregistrer les inscriptions de l'année et pour certains de faire des démonstrations devant le public.



Sur le terrain, c'est l'affrontement. Dans les gradins et dans les vestiaires, l'ambiance est beaucoup plus détendue. Les basketteuses, de niveau international pour certaines, ont fait le show samedi 8 et dimanche 9 septembre pour les 18èmes rencontres organisées dans le cadre du trophée Nadou Bonnet. Du sport, du vrai, comme on aime le voir et le vivre!



Le service des Sports de la Ville d'Amboise propose des séances sportives aux classes de maternelle et primaire des écoles de la ville. Pour les élèves de la classe de CE2 de l'école Ambroise Paré, le sport choisi pour le trimestre était l'athlétisme. Au programme : course de régularité, apprentissage du lancer bras cassé avec balles de tennis et vortex, initiation au saut en ciseau...



57 femmes cyclistes se sont élancées d'Amboise vendredi 14 septembre pour rallier Paris dans le cadre de l'opération nationale "Toutes à Paris". Elles ont parcouru ensemble et sur 3 jours les 250 km pour rejoindre le rassemblement parisien qui lui, a regroupé 5 000 cyclotouristes féminines.

La Ville d'Amboise

mobilisée contre le cancer du sein

Dans le cadre d'Octobre Rose, mois de mobilisation nationale contre le cancer du sein, les Amboisiennes et les Amboisiens se sont engagés aux côtés du Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC), structure départementale en charge des dépistages organisés des cancers.

Samedi 13 octobre, une « Journée Rose » a été organisée en partenariat avec la mairie d'Amboise et l'Union Commerciale du Val d'Amboise (UCVA). Dès 10h, des stands d'information et d'animation accueillaient les passants sur la place Michel Debré pour les sensibiliser sur l'importance du dépistage organisé par mammographie, tous les 2 ans pour les femmes de 50 à 74 ans. Les commerçants se sont associés au dispositif en décorant leur vitrine en rose, couleur symbolisant la lutte contre le cancer du sein. En fin de journée, plus de 500 ballons ont coloré le ciel d'Amboise en rose, et une chaîne humaine a été constituée, les participants formant ensemble un ruban rose géant.

Dès 50 ans, le dépistage c'est tous les 2 ans !

À partir de 50 ans, les dépistages du cancer du sein et du cancer colorectal, doivent faire partie de nos habitudes. En Indre-et-Loire, c'est le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC) qui vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du can-





> 500 ballons roses lâchés dans le ciel pour clôturer la journée d'information sur le dépistage du cancer du sein : un acte symbolique et festif.

cer du sein et un test Hemoccult II®, pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Ces examens sont pris en charge à 100 % par l'assurance maladie.

La mammographie:

Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue de votre choix, en Indre-et-Loire ou ailleurs, remettez-lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation de votre mammographie qui sera relue au CCDC par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité.

En Indre-et-Loire, 66 % des femmes participent à ce dépistage organisé. À Amboise, le taux de participation est de 64 %.

Depuis 2003, plus de 1 600 cancers du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

Le test hemoccult II®:

Lorsque vous vous rendez chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début de la consultation, la lettre d'invitation que le CCDC vous a adressée. Il vous remettra le test que vous réaliserez à votre domicile.

En Indre-et-Loire, environ 43 % de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal (42 % à Amboise). Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, 500 cancers ont été diagnostiqués et des polypes ont été retirés chez 2 200 personnes.

N'hésitez plus, ne laissez pas passer votre tour, ces examens peuvent vous sauver la vie. Plus de 9 fois sur 10 les tests sont parfaitement normaux. Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner. Parlez-en avec lui sans attendre ou appelez le CCDC au 02 47 47 98 92.

> Présence verte

la sécurité 7/7 jours, 24h/24h

Présence Verte Touraine travaille en partenariat avec de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels œuvrant en faveur du maintien à domicile. Elle offre un service de téléassistance pour le maintien à domicile à chaque personne qui pourrait en avoir besoin en donnant la possibilité à l'abonné d'être relié à distance à un réseau de personnes proches et de confiance ainsi qu'aux services d'urgence.

Comment ça marche?

À n'importe quelle heure du jour et de la nuit, l'abonné peut lancer un appel à la centrale d'écoute, simplement en pressant sur son déclencheur Présence Verte.

L'abonné est mis en relation avec un opérateur. Ce dernier écoute et identifie ses besoins afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée.

Les personnes du réseau de solidarité de l'abonné sont immédiatement averties. Ce réseau est constitué de 2 à 4 personnes appartenant au voisinage immédiat, aux amis ou à la famille de l'abonné, auxquelles s'ajoute le médecin traitant.

Différentes aides financières peuvent être accordées par le Conseil général, les caisses de retraite, les communes... L'Association Présence Verte Touraine est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50 % des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Agence d'Indre-et-Loire 31 rue Michelet - 37000 Tours Tél. : 02 47 31 61 96 www.presenceverte.fr

Dernière minute :

L'association Touraine Entraide change de locaux. Désormais, vous la retrouverez à la Galerie de la Tour, 2 rue de la Tour, 37400 Amboise.

Tél.: 02 47 23 13 78



> Profusion

l'histoire commence... enfin!



Quelque chose a changé. Imperceptiblement sans doute. Depuis plusieurs années, nous tenons dans ce journal la chronique de

l'intercommunalité inachevée. Depuis la fin 2009, les élus (ceux d'Amboise, notamment) ont travaillé à la fusion des deux communautés de communes du canton (CCVA et CC2R). Au printemps 2011, ce travail accouchait d'un projet de territoire « Profusion » remis au Préfet, voté par la majorité qualifiée des conseils municipaux, présenté aux habitants lors d'une série de réunions publiques au printemps 2011.

Puis le Préfet a présenté un schéma aberrant (« la banane ») rejeté par tous ou presque. Puis... rien ! Plus de réunion de la commission départementale chargée de travailler sur ce schéma, silence pesant à Val d'Amboise : sujet interdit.

Mais à Amboise comme dans d'autres communes, les élus ne l'entendent pas ainsi. Après des courriers du Maire d'Amboise au Préfet les 18 juillet et 13 septembre, celuici a entendu les arguments de bon sens développé par les territoires et demandé que de nouvelles délibérations viennent confirmer l'intention de fusion. C'est ainsi que la commune de Saint-Ouen-les-Vignes (le 25 septembre), la CC2R (le 1er octobre) et la Ville d'Amboise (le 2 octobre) ont délibéré à l'unanimité pour demander au Préfet de prendre un arrêté de périmètre intercommunal.



Et après ? Le Préfet doit transmettre son projet d'arrêté avant la fin novembre. Les conseils devront se prononcer avant la fin février avant que la commission départementale donne son avis. Si la majorité de 2013 est conforme à celle de 2011, ce périmètre « Profusion » sera validé et le Préfet pourra prendre alors un arrêté de fusion, celle-ci devenant effective le 1er janvier 2014.

Mais cet arrêté de fusion sera le début de l'histoire, pas la fin ! Car un travail énorme attend élus et services des communes et des communautés : quelles compétences pour quelles structures ? Quels transferts ? Quels moyens ? Le projet de territoire sera affiné avec l'aide d'un cabinet spécialisé. Objectif central : rendre un meilleur service à tous les habitants sans recourir à des hausses d'impôts. Cela impliquera inventivité, intelligence de territoire, mutualisation et bonne volonté de toutes parts.

Nouvelle émission radio

"Amboise, la Ville et vous"



Depuis le lundi 24 septembre, la Ville d'Amboise prend l'antenne sur Radio Active, 94.7 FM pour une émission hebdomadaire d'information et d'échanges. L'émission aborde chaque semaine un thème précis en lien avec l'actualité des services municipaux en présence d'invités (élus, agents municipaux...). D'autres rubriques permettent d'aborder l'actualité locale : les faits marquants de la semaine, les questions des auditeurs, l'agenda...

Vous avez des questions qui concernent les services de la Ville, ses activités ? Envoyez-les à radio@ville-amboise.fr! Les réponses seront données en cours d'émission dans la rubrique "entre vous et nous".

L'émission est diffusée tous les lundis à 19h15, rediffusée le jeudi à 17h, à écouter sur le site Internet www.radioactivefm.fr ou en podcast sur le site de la Ville d'Amboise www.ville-amboise.fr!

L'expression des groupes d'élus municipaux

Élus de la majorité

Il est toujours des esprits chagrins pour considérer que la Ville ne fait pas assez, ne va pas assez loin ou pas assez vite. Les élus aimeraient aussi, souvent, pouvoir faire plus. Mais la Ville agit dans un cadre très contraint qui implique des choix difficiles. La première contrainte est celle que la majorité s'est imposée à elle-même : ne pas augmenter les impôts, investir davantage et viser le désendettement de la commune. Nous osons le mot « rigueur » qui n'est pas un « gros mot » dès lors que l'on parle d'argent public. La deuxième contrainte est subie : c'est celle du climat économique, des difficultés de l'emploi, du déficit public national qui a tant gonflé qu'il n'est plus supportable, du pouvoir d'achat malmené. Si nous subissons cette contrainte-là, elle tend plutôt à renforcer nos choix de gestion, par esprit de responsabilité. La troisième contrainte est sans doute la plus exaspérante parce qu'elle correspond à un choix stupide que nous ne partageons pas : il s'agit de l'absence de dynamique intercommunale. Car le législateur a prévu de renforcer le soutien aux communautés de communes intégrées, qui prennent des compétences, jouent la carte de la mutualisation et de la coopération. Hélas ! nous avons hérité d'une gouvernance de Val d'Amboise réfractaire aux prises de compétences nouvelles et dont le maître mot est « attendre ». Tous les habitants du territoire paient cela

Malgré cette triple contrainte, nous parvenons à faire de vrais choix, créer de nouveaux services au bénéfice des habitants, maintenir le soutien à la vie associative, innover dans les animations portées par la Ville : vers les jeunes, vers les seniors, en matière économique, culturelle, sportive... Petit à petit, le contrat passé en 2008 avec les Amboisiens est respecté, point par point. Le budget 2013 en sera la traduction avec le rassemblement des écoles Rabelais et Richelieu, la création d'une salle dans le quartier de Malétrenne, une nouvelle phase du renouvellement urbain de la Verrerie... tandis qu'une multitude de « petites » actions faciliteront le quotidien des Amboisiens.

Élus de la minorité

Amboisiennes, Amboisiens, Bonjour,

Chaque année à l'entrée de l'hiver, les mêmes questions se posent : Y aura-t-il encore une augmentation des actions à mener en faveur des plus démunis ? Les moyens disponibles suffiront-ils pour loger et nourrir le plus grand nombre d'entre eux ? Et malheureusement le constat est amer.

Les restos du cœur par exemple, comme d'autres associations caritatives, prévoient une forte augmentation de la demande et déplorent déjà un manque de moyens pour y faire face. Les services d'urgence pour le logement des sans-abris sont dès maintenant quasi saturés.

Alors la mobilisation s'organise tant bien que mal, et nous avons tous un rôle à jouer. Soyons attentifs et essayons d'apporter notre participation, chacun selon ses possibilités. C'est cela la solidarité.

Mais c'est aussi le rôle des pouvoirs publics de donner un sens à la solidarité et de proposer des mesures pérennes. Un proverbe chinois bien connu dit : « Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour ; Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours. »

Ce n'est certainement pas en paupérisant les gens par des augmentations massives d'impôts et de cotisations que l'on améliorera le problème.

A qui peut-on faire croire sérieusement que les 20 milliards ponctionnés ne toucheront que les plus riches ? Si tant est par ailleurs que les plus riches paient encore leurs contributions en France.

Et les retraités qui vont voir une nouvelle cotisation sur leurs retraites en 2013 et probablement une augmentation du taux de la CSG, ce sont des riches bien entendu.

Attendons aussi la réforme des collectivités nouvelle mouture. Le Président de la République a mis l'accent sur la nécessaire participation des collectivités territoriales à l'effort général. Miraculeusement les élus se réclamant de la majorité présidentielle qui ont tant critiqué les mesures de Nicolas Sarkozy n'ont rien à redire. C'est vrai, quand on est intelligent, on a le droit de changer d'avis.

Isabelle GRIBET, Pierre EHLINGER, Thérèse ROQUEL, Denise BLATE et Claire GENTY

Nouveaux commerces et services

Marie Esthétique



Mary Fleury a réalisé son rêve d'adolescente : être esthéticienne. Employée au domaine des Thomeaux (à Mosnes), elle ouvre son cabinet à Amboise au début du printemps. Ici, le client est roi : une salle unique « cocooning », vous attend pour un accueil exclusif: « Je n'ai pas de vitrine ce qui permet d'être totalement disponible pendant les soins.» Nettoyant, liftant,

lissant, raffermissant, rénovateur, modelant, épilations, maguillages... les soins ne se comptent plus! Pour votre beauté, Mary a choisi d'utiliser les produits de la marque Mary Cohr, une gamme de produits très naturels à base de plantes, sans OGM, sans parabens et sans colorants. Découvrez également les packs et les forfaits proposés ainsi que les chèques cadeaux. Bon à savoir : -10 % sont offerts à toute nouvelle cliente.

22, rue Ambroise Paré - Tél. : 06 51 64 55 44 Ouvert du lundi au samedi (fermeture le mercredi) : 9h-18h sur rendez-vous.

Le 40 bis

Depuis 19 ans, Francis et Sylvie Cayeux travaillent dans le prêt-à-porter. Présents depuis 7 ans sur Amboise avec La Griffe de Margaux, ils ouvrent au début de l'automne un nouveau magasin de vêtement féminin. Différent de La Griffe de Margaux où l'on trouve des marques à forte personnalité, vous trouverez dans celui-ci des styles plus classiques (mais chics!) qui conviennent aux femmes de tous âges. Un classique chic représenté notamment par les marques françaises Petit Baigneur et Fleur de sel. Vous y trouverez également des accessoires pour compléter vos tenues : foulards, sacs à main, ceintures...

« Je travaille depuis plusieurs années avec ces marques à forte notoriété. La qualité n'est plus à prouver, les coupes et les finitions sont soignées. Ce sont des vêtements faciles à vivre » précise Francis.



40 bis, rue Nationale - Tél.: 02 47 30 57 39 Ouvert du mardi au samedi : 10h-13h et 14h30-19h.

Dimanche: 10h-13h.

Art Wealth Concept

Sélima Carunchio est passionnée par l'art contemporain. Agent d'artistes depuis 2009, elle ouvre début septembre sa galerie d'art à Amboise. Ce sont ses « coups de cœur », des artistes contemporains émergents ou confirmés, de tous horizons (peinture, photos...) et de toutes nationalités qu'elle vous propose de découvrir. Loin des idées reçues sur l'Art contemporain et son "inaccessibilité", Sélima souhaite toucher un large public. Tous les mois venez découvrir de nouveaux artistes dont vous pourrez acquérir des œuvres originales mais également des reproductions numérotées et en séries limitées (sur commande).

15, rue Victor Hugo - Tél. : 06 99 72 16 24 - www.artwc.fr - Ouvert le samedi et le dimanche : 14h-18h30.

> Clin d'œil sur...

Le déballage des commerçants organisé par l'Union Commerciale Val d'Amboise le 22 septembre dernier aura bénéficié d'un temps clément et d'une belle fréquentation. C'était le moment de faire des affaires et, pour les boutiques, de "liquider" les invendus.



En bref...

La Bonne étape: De nouveau ouvert, ce restaurant propose de la cuisine traditionnelle française et suisse avec une fois par mois, le vendredi soir, une soirée à thème. 5 chambres sont également disponibles.

Restauration: 12h-13h30 et 19h-21h. Fermé le dimanche soir et le mercredi. 962 quai des Violettes.

Tél.: 02 47 23 65 00 hotelrestaurant-labonneetape.com

Galerie Les Lys d'Or : La galerie de peinture contemporaine a déménagé. Vous la retrouverez au n°13 de la rue Nationale avec toujours de nouveaux artistes cotés à découvrir

Ouvert du mardi au dimanche 11h-12h30 et 14h-19h. Tél.: 06 99 16 68 06

La Griffe de Margaux : Le magasin a traversé la rue et se trouve aujourd'hui au n°49 de la rue Nationale. Vous y retrouverez vos marques dans un espace plus grand. La nouveauté : les chaussures des marques du magasin.

Ouvert du mardi au samedi : 10h-13h et 14h30-19h. Dimanche: 10h-13h. Tél.: 02 47 30 52 22

Léonardo cafés : Guylaine Galland reprend le magasin de thé du n°69 rue Nationale. Elle propose 130 sortes de thés de la maison Damann, 10 sortes de cafés de chez Belco mais également des services à thé et café de Gien...

Ouvert du mardi au samedi : 9h30-13h et 14h-19h. Dimanche: 10h-13h. Tél.: 02 47 57 12 95

Le Procopio: Le restaurant Le Petit Bonheur a changé de propriétaire. Découvrez leur cuisine traditionnelle, menus et pizzas devant un bon feu de bois. Grande capacité d'accueil pour les groupes.

Ouvert tous les midis : 12h-14h. Fermé le soir sauf le vendredi et samedi : 19h-22h. Possibilité d'ouverture sur demande pour les groupes. 7 rue du Général Foy.

Tél.: 02 47 57 66 12 www.le-procopio.com



HALGRIN Philippe - De père en fils depuis 1907 -

3, avenue de la Loire - Z.I. des Poujeaux - 37530 NAZELLES NEGRON **Tél: 02 47 57 08 00** - Fax: 02 47 57 60 71 - halgrinphilippe@orange.fr

Amboise Confort Energie

CHAUFFAGE - CLIMATISATION PLOMBERIE - SANITAIRE



02.47.57.50.79

portable 06 07 32 87 88

Z.I. des Poujeaux - 37403 AMBOISE Cedex

Nouvelle rubrique pratique > Pour vous aider au quotidien

> Conseil conso'

La fin de l'année arrivant, nous sommes nombreux à devoir faire face à une hausse de nos dépenses. Impôts, chauffage, fêtes de fin d'année... diverses raisons de nous inquiéter pour notre porte-monnaie en cette période!



Voici donc un conseil-pratique de saison : la mensualisation de vos impôts !

Elle peut s'appliquer à votre impôt sur le revenu et à vos impôts locaux. Le paiement est alors étalé en 10 mensualités égales de janvier à octobre, prélevées automatiquement sur votre compte bancaire. Le montant de vos échéances est calculé sur la base de votre dernier avis d'imposition. En cas d'augmentation de vos impôts par rapport à l'année précédente, le solde sera prélevé en novembre ou en décembre.

Les avantages de la mensualisation :

- Les prélèvements sont automatiques, donc pas d'oubli possible !
- La mensualisation permet d'étaler le poids de votre charge fiscale sur votre budget
- Vous pouvez modifier à la hausse comme à la baisse le montant de vos mensualités, en fonction de la variation de vos revenus annuels. Pour cela, il suffit de demander l'accord du centre des impôts dont vous dépendez.

Vous pouvez mensualiser vos impôts sur internet (www.impots.gouv.fr), par courrier ou par téléphone auprès de votre centre des finances publiques ou de votre centre prélèvement service (CPS) ou en retirant directement un formulaire dans votre centre des finances publiques.

Tout comme les impôts, il est possible de mensualiser les charges en eau, électricité, gaz, assurances... C'est le meilleur moyen d'anticiper ses dépenses et donc de gérer plus facilement son budget !

Attention néanmoins à éviter certains pièges :

- Certains magasins proposent de mensualiser nos paiements, et parfois sans intérêts. Cela peut être intéressant. Néanmoins, on peut vite se laisser tenter et multiplier les achats : « 30 € par mois, fait moins peur que 300 € tout de suite ! », « mais en ai-je vraiment les moyens ? ».
- Être prélevé chaque mois ne veut pas dire : « Chouette je n'ai plus à m'occuper de rien! ». Pensez à vérifier que vous avez les fonds disponibles sur votre compte chaque mois avant la date de prélèvement. Cela permet d'éviter le refus de prélèvement par la banque, les frais de rejet de prélèvement ou un découvert bancaire accompagné d'agios.

A Naxelles-Négron, venex découvrir un bâtiment industriel passif et écologique UNIQUE en France Imaginé, conçu et réalisé par nos soins. Bâtiment démonstrateur européen

Chanvre
Fibre de bois
Liège
Coton recyclé
Isolant verre recyclé
Fermacell
Fenètres PassivHaus
Ventilation double flux
Chaux
Enduits & Peintures
Parquets et lambris
Bois régionaux
Puits de lumière ...

Ouate de cellulose

A2ME Matériaux écologiques

Matériaux & Equipements - Conseil & Formation pour un habitat sain, performant et économe

56 rue des Ormes, ZI les Poujeaux 37530 Nazelles-Négron Tel : 02.47.57.46.88 contact@arme-materiauxecologiques.com www.a?ma-materiauxecologiques.com

A2ME est membre fondateur du réseau français NATURE & DEVELOPPEMENT





32, Place Michel Debré - 37400 AMBOISE - 02 47 57 22 24 www.logis-amboisien.com

État civil

Naissances

Ambre BINET - Paul GUEI - Timéo BRUNEAU RIVIÈRE - Alycia SCHNEIDER TRY - Ronan CAILLOUX CORBINEAU - Salim MANICHE - Zély RAOELIARIVONY - Aedan BIGOT - Kaly GLEIZES BESSE - Kelly QUETTIER - Souleyman FERRON

Mariages

Fabien GRENON et Christelle CARRÉ - Michel RISSANI et Valérie SANA - Laurent BOUILLOT et Linda GONZALEZ - Dany DEMAIS et Catherine BERTHE - Jérémy HERAULT et Laurine ALGRET - Jean-Luc PATTIER et Maryline OUVRAY - Pablo Ezequiel ABAD PUGLIESE et Élise GUESTAULT - Ludovic ROBIN et Émilie GUILMAIN - Christophe DUBREUIL et Cécilia SACHOT

Décès

Roger BIETTE 88 ans - Yves DEMARS 45 ans - Marguerite TREILLARD Vve FRICOT 102 ans - Gabriel CAPRON 92 ans - Maurice MELON 93 ans - Edith BULLETEAU Vve NOURTIER 85 ans - Marie COLIN 83 ans - Clément LE GOFF 74 ans - Georgette JOUSSET Vve LUNAIS 92 ans - Raymonde BOURDIER Vve BOURDAIN 91 ans - Marie BALVAY 96 ans - Jeannine SORET Vve NOËL 89 ans - Paulette GERMAIN Vve AUDENET 96 ans - Raymonde METTAIS Vve CHIPON 94 ans - Marie-Rose SIRVENTE Vve BERNAD 89 ans - Simone CHOLLET Vve MORISSARD 87 ans - Marguerite HERVOIL Vve GERVAIS 92 ans - Régine MARTY 74 ans - Noël VERGNAUD 64 ans - Patricia RETIF 47 ans - Monique CHARAZAC Vve LEBLANC 75 ans - Thierry LALAUDIÈRE 56 ans - Philippe CONFESSON 86 ans - Annie BOURGEOIS 58 ans - Nicole MICHAUD Vve de VOORT 75 ans - Paul PITTET 84 ans - Jacques MÉTAIS 74 ans.



CULTURE

> Expositions

Rotonde du théâtre Beaumarchais

- > Du 21 septembre au 21 décembre
- L'Imagerie

Médiathèque Aimé Césaire

- > Du 9 au 28 novembre
- Amboise, un patrimoine industriel exceptionnel
- Diffusion de sons industriels à partir de 16h



> **Du 24 novembre au 2 décembre** Salon amateur

Église St-Florentin > Exposition permanente :

L'histoire d'Amboise

> Conférences et rencontres

Médiathèque Aimé Césaire > Jeudi 22 novembre à 10h30 Littérature(s) en ligne : le web comme bibliothèque, salon littéraire et atelier d'artiste

> Samedi 24 novembre à 15h Amboise : un patrimoine industriel exceptionnel

> Mardi 27 novembre à 18h Rencontre et dédicace avec l'écrivain Wilfried N'Sondé

> Vendredi 30 novembre à 18h

Rencontre dédicace avec Juliette Prouteau

> Samedi 22 décembre à 15h À la découvert des matériaux écologiques, construire et rénover avec des matériaux sains

Médiathèque Aimé Césaire et mairie

> Mercredi 21 et jeudi 22 novembre

Rencontre et dédicace de Bruno Bertin, dessinateur de la BD "Le Guide"

> Jeunesse

Médiathèque Aimé Césaire > Mercredi 5 décembre à 10h30

L'heure des histoires

> Mercredi 12 décembre à



14h et 17h
Petit bonhomme
le monde

> Spectacles

Théâtre Beaumarchais > Samedi 24 novembre à 20h30

Résolument virtuose!

> **Jeudi 29 novembre à 20h30** Le mariage de Figaro

ANIMATIONS DE NOËL



- > Vendredi 7 décembre à 18h Mise en lumière de la ville
- > Samedi 15 décembre Square des AFN:
- 12h : concours de soupes
- De 15h à 19h : Ateliers grimage, saveurs de Noël, ateliers de fabrication de fouées
- 15h et 16h : visite du Patrimoine par l'Office de Tourisme
- 15h et 16h30 : musique jazz et New Orléans avec « La Wash à Toto »

Église St-Florentin :

- 17h30, concert avec « La Wash à Toto »

Espace Henri d'Orléans :

 - 18h: Chemin des Lumières.
 Distribution de lampions et déambulation « La Cour des Fées »

> 21, 22 et 23 décembre

Marché de Noël, de 10h à 19h (nocturne jusqu'à 21h le samedi) Marché d'Artisanat d'Art sous le tunnel du château et marché gourmand place M. Debré

> 22 et 23 décembre Salle des Fêtes F. Poulenc : Noël en cœur

> Samedi 22 décembre Square des AFN :

- calèche « Mon Ami Dimple » *Place Michel Debré :*
- 15h : « La troupe des Prop'Timbank »

Musée de l'Hôtel de Ville :

- De 14h à 18h : ateliers enfants

Église St-Florentin :

- 17h30, chorale Chante Loire *Espace Henri d'Orléans :*
- 18h : Chemin des Lumières.
 Distribution de lampions et déambulation avec la Brigade Anti Déprime de la Cie Joe Bithume
- > 17 décembre, quartier de Malétrenne / 18 décembre, quartier de la Verrerie / 20 décembre, quartier du Boutdes-Ponts : Contes et goûters dans les quartiers

SPORT ET LOISIRS



> Vendredi 7 décembre à 19h Trophée des sports Théâtre Beaumarchais

> Dimanche 16 décembre On'Sport dimanche Tennis de table Salle de la Verrerie

ANIMATIONS SENIORS

> Mercredi 12 décembre Atelier décorations de Noël Foyer Malétrenne

PATRIOTISME

> Samedi 8 décembre
Hommage aux Morts pour la
France de la guerre d'Algérie
et des combats du Maroc et de
la Tunisie de 1952 à 1964
10h45 : place Pouchkine

RENCONTRES

- > Samedi 24 novembre à 10h Accueil des nouveaux arrivants par l'association AVF Salle des mariages du Musée de l'Hôtel de Ville
- > Mercredi 12 décembre Forum Emplois d'Avenir Salle Clément Marot

VŒUX DU MAIRE

> Vendredi 4 janvier 2013 Christian Guyon, Maire d'Amboise vous invite à 18h au théâtre Beaumarchais pour la présentation de ses vœux, aux côtés de toute l'équipe municipale.

À l'issue de la cérémonie, vous serez conviés à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes Francis Poulenc.



votre cuisine sur mesures



Magasin d'exposition

Z.I La Boitardière - Rue Coupier - 37400 AMBOISE

Tél. 02 47 30 53 90 - Fax 02 47 30 58 16

Site: www.cuisam.fr • e-mail: sarl.cuisam@wanadoo.fr





CENTRE COMMERCIAL

22 enseignes à votre service

POCE - VAL D'AMBOISE



